



DÉCLARATION *FO LCL* SUR LA CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE LA DDR ANTILLES-GUYANE

ET DE CESSION DE LA GUYANE

Seulement 6 années après avoir été intégrée au Crédit Lyonnais, la partie guyanaise de l'ex BFC-AG va rejoindre le Crédit Agricole Martinique-Guyane.

Malgré le fait que LCL reconnaisse que la Guyane soit un territoire en plein développement, il préfère céder au CAMG ce qu'il reste de LCL Guyane.

Bien que, dixit le Directeur Général du CAMG, les pourparlers sur la cession aient été lancés depuis 3 ans, la direction de LCL a fermé, il y a un an et demi, l'agence de Kourou, ville de 26.500 habitants connue pour son centre spatial européen, alors que le loyer de cette agence courrait jusqu'en mars 2021, que le fonds de commerce était en expansion et que le Crédit Agricole souhaite s'y implanter. Comprenne qui pourra.

Après avoir fermé une agence sur 4, invité des clients Entreprises à être gérés par le CAE Martinique, il est facile mais également scandaleux de dire aujourd'hui que LCL Guyane n'aurait plus la taille critique.

Et que dire de l'impact sur notre atout de « banque nationale » puisque, notamment, les métropolitains en poste en Guyane, clients de LCL, n'auront plus d'agence à disposition dans ce département.

Même si nos collègues guyanais ne devraient pas perdre globalement au change, FO LCL dénonce le refus de la direction de garantir leur niveau de classification dans la nouvelle banque d'accueil. FO LCL est très triste de voir partir nos collègues guyanais. LCL en Guyane ne sera plus. Nos collègues vont rejoindre une banque qui, elle, désire investir et se développer sur ce territoire à fort potentiel. Nous leur souhaitons une bonne continuation et de la réussite.

Les élus sont consultés sur un projet d'évolution de la DdR Antilles-Guyane qui deviendra donc LCL Antilles. Pour autant, la direction refuse d'admettre que la cession de 25% de cette DdR aura forcément des impacts sur l'organisation de cette région. Le CSEC n'a donc eu aucune information sur ce sujet.

Une nouvelle fois, le Crédit Lyonnais réduit la voilure. **FO LCL** ne peut pas accepter de voir notre Maison disparaître d'un département entier, de surcroit, à fort potentiel. Pourtant, LCL ne souhaite-t-il pas se repositionner sur les zones à fort potentiel ? **FO LCL** ne croit pas une seconde que ce projet n'aura pas de conséquences sur l'organisation générale de cette DdR.

FO LCL conteste le bien-fondé des raisons évoquées par la direction pour céder LCL Guyane et déplore, une fois de plus, le manque de loyauté, de sincérité et de transparence de la direction.



Délégation Nationale FO LCL

B.C. 401-11 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75



twitter.com/FOLCL

